

INTERÊT D'UNE ÉVALUATION GÉRIATRIQUE STANDARDISÉE : À QUOI SERT UNE UNITÉ MOBILE DE GÉRIATRIE ?

Docteur Catherine FERNANDEZ
Praticien Hospitalier – Hôpitaux
Universitaires de Strasbourg



Qu'est-ce que l'évaluation gériatrique standardisée ?

C'est une procédure d'évaluation pluridisciplinaire qui vise à identifier l'ensemble des syndromes gériatriques présentés par un patient tant sur le volet médical, psychologique et social dans le but de définir un projet de prise en charge à court, moyen et long terme.

Cette évaluation nécessite l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire composée habituellement d'un médecin gériatre, d'une infirmière, d'une assistante sociale, d'une ergothérapeute, d'une secrétaire et parfois de neuropsychologue; tous formés à l'évaluation c'est à dire à la passation d'échelles d'évaluation standardisée et leur interprétation.

Qui appelle ?

Pour les équipes intra hospitalières, tout personnel peut faire appel à l'unité mobile de gériatrie sous validation du médecin responsable du patient. Habituellement ce sont les médecins, les travailleurs sociaux ou les équipes soignantes qui font la demande.

Comment faire appel à l'unité mobile de gériatrie ?

La procédure diffère selon les centres hospitaliers. Le plus souvent la demande est téléphonique avec prise d'informations par la secrétaire pour évaluer le degré d'urgence du passage de l'équipe. Certains hôpitaux font les demandes par fax, par courrier électronique ou directement dans le système informatique de l'hôpital.

Où peut se réaliser l'évaluation gériatrique ?

Elle peut se réaliser dans tout type de service mais devra s'adapter aux contraintes de celui-ci. L'évaluation gériatrique ne pourra être similaire au service d'accueil des urgences, en service d'hémodialyse ou en service d'hospitalisation conventionnelle.

Quels syndromes gériatriques sont mis en évidence ?

Il s'agit de la mise en évidence des troubles locomoteurs, cognitifs, thymiques, nutritionnels, de la continence, de la douleur, sensoriels, cutanés et de fragilité sociale.

A quoi ça sert ?

Cette évaluation permet d'améliorer la prise en charge hospitalière en diffusant les bonnes pratiques gériatriques (mobilisation précoce, prévention du syndrome confusionnel, stimulation de l'autonomie...), en proposant des recommandations thérapeutiques, fonctionnelles, nutritionnelles... Elle permet également d'améliorer les conditions de sortie en précisant le suivi post hospitalier (orientation vers un service de rééducation et de réadaptation gériatrique, suivi en hôpital de jour gériatrique, inscription préventive en EHPAD, aménagement du domicile, préconisation d'aides techniques).

Quels sont les difficultés rencontrées ?

Le temps d'évaluation est long et chronophage et ne se prête pas toujours à la fatigue des patients. Il est parfois nécessaire de réaliser l'évaluation en plusieurs temps.

Quels sont les avantages pour les patients ?

L'évaluation permet un meilleur repérage des patients à risque de perte d'autonomie, d'apparition d'un syndrome confusionnel, à risque nutritionnel, cutané...

